

Questions au Feuilleton

10. a) L'information touchant l'âge et le niveau d'instruction est considérée comme privée; quant aux autres renseignements demandés, les voici: M. Robert Porter Bourne, directeur du Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité; échelle de traitement: \$22,000-\$28,000; conseille le ministre et le sous-ministre sur la politique et la planification de la sécurité interne et de la police, assure la direction générale du Centre et participe, à titre de président ou de membre, aux travaux d'un certain nombre de comités interministériels. M. Walter Joseph Dabros, chef de la section du développement et de l'analyse de l'information; échelle de traitement: \$18,960-\$21,840; sous la direction du directeur du Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité, le chef de la section du développement et de l'analyse de l'information est chargé de l'étude des problèmes de sécurité de base causés par l'agitation sociale et la subversion. M. Patrick Edward Joseph Banning, chef de la section des politiques sur la sécurité; échelle de traitement: \$15,900-\$18,400; sous la direction du directeur du Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité, le chef de la section des politiques sur la sécurité est chargé de l'étude et de l'élaboration de propositions de politique touchant la sécurité du personnel et des installations. M. James Robert Armit, agent de sécurité, section des politiques sur la sécurité des installations; échelle de traitement: \$15,737-\$17,883; sous la direction du chef de la section des politiques de sécurité des installations est chargé de l'étude et de l'élaboration de propositions de politique touchant la sécurité matérielle des établissements fédéraux et d'autres immeubles spécialement désignés. M. George Wilkinson, agent de sécurité, section de la politique de sécurité du personnel; échelle de traitement: \$15,737-\$17,883; sous la direction du chef de la section des politiques sur la sécurité, l'agent de sécurité de la section des politiques sur la sécurité du personnel est chargé de l'étude et de l'élaboration de propositions de politique touchant la sécurité du personnel. M. Joseph Albert Lionel Cloutier, échelle de traitement: \$15,737-\$17,883; M. Roch Gaudet, échelle de traitement: \$15,236-\$20,557; M. Ronald Watson Harris, échelle de traitement: \$15,737-\$17,883; M. Paul Wallace, échelle de traitement: \$15,737-\$17,883. Les quatre personnes mentionnées ci-dessus sont des analystes régionaux; sous la direction du chef de la section du développement et de l'analyse de l'information, les analystes régionaux sont chargés de l'étude des problèmes de sécurité de base causés par l'agitation sociale et la subversion. M. George Lawrence McCully, analyste de l'application de la loi; échelle de traitement: \$15,990-\$18,400; sous la direction du chef de la section des politiques sur la sécurité, l'analyste de l'application de la loi est chargé de l'étude des tendances du crime et de l'application de la loi, de même que des tendances sociales à l'égard de la police. M^{lle} Marie Emma Laurette Howard, échelle de traitement: \$8,569-\$9,415, M^{lle} Lysette Marie Diane Lagacé, échelle de traitement: \$6,676-\$7,338, M^{lle} Maria Concetta Valenti, échelle de traitement: \$6,676-\$7,338; Secrétaires assurant la gamme complète des services de secrétariat au supérieur immédiat et au personnel de la section selon les besoins; ces services de soutien comprennent notamment: prendre la dictée et en faire la transcription, dactylographier, accueillir les visiteurs, prendre les rendez-vous, transmettre les messages et, de façon générale, accomplir les diverses tâches que comporte normalement ce genre de travail de secrétariat. M. Ernest William Tack, agent d'administration; échelle de traitement: \$9,348-\$11,133; sous la direction du directeur de Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité, administre les services de soutien du Centre, qui constitue un élément autonome du

secrétariat du ministère du Solliciteur général. M. Norbert Villeneuve, commis des dossiers de sécurité; échelle de traitement: \$6,707-\$7,372; s'occupe du système de classement du Centre. b) GRC: Banning, Patrick Edward Joseph; McCully, George Lawrence; Forces armées canadiennes: Dabros, Walter Joseph; Bourne, Robert Porter (retiré en 1972); Cloutier, Joseph Albert Lionel (retiré en 1971); Tack, Ernest William (retiré en 1972); Wilkinson, George (retiré en 1967).

11. Non.

12. a) M. Roger Tassé a été nommé solliciteur général adjoint le 1^{er} août 1972. b) Non. c) M. Ernest Côté est ambassadeur du Canada en Finlande.

13. Avant qu'ils ne se joignent au Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité, les candidats sont l'objet d'une enquête de la Gendarmerie royale du Canada suivant les pratiques normales d'habilitation au secret.

14. a) Non. Les descentes que la brigade des stupéfiants a effectuées le 12 octobre 1972 avaient d'abord été prévues pour la période de trois ou quatre semaines immédiatement avant et après le 12 octobre 1972; b) Non. La coordination de toutes les descentes le 12 octobre a été conçue et faite exclusivement par les membres de la G.R.C. Le solliciteur général d'alors a été informé du programme seulement quelques heures avant que les descentes ne soient effectuées.

15. (i) M. P. Emming, GRC; (ii) M. G. McCully, GRC; (iii) M. W. Dabros, Forces armées canadiennes; (iv) M. R. Gaudet, Sociologue; (v) M. R. Harris, Administration et économie; (vi) M. G. Wilkinson, Affaires extérieures; (vii) Dans le cadre des concours de la Fonction publique, on choisira un fonctionnaire qualifié en droit.

16. a) M. Robin Bourne est chef du Centre. Il a été nommé à ce poste le 1^{er} juin 1971 dans l'échelle de traitement de \$21,000 à \$26,500. b) Oui; c) (i) Le 27 mai 1968; (ii) Le 1^{er} juin 1971. d) Non. e) Non.

17. a) Non aux deux questions. b) Non. c) (i) Le 1^{er} mai 1966; (ii) Le 7 juillet 1969. d) Le 3 août 1971, il a été détaché par les Forces armées canadiennes auprès du Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité. e) Non. f) Depuis 1963, la ligne de conduite du gouvernement est de n'exercer aucune surveillance générale dans les universités. En 1969 et en 1970, le ministère de la Défense nationale, de sa propre initiative, a pris des dispositions pour obtenir des rapports sur l'agitation étudiante; un tel rapport a été reçu en novembre 1970. Pour le reste, la ligne de conduite du gouvernement a été suivie depuis 1963 et on continue de l'observer. Avant d'être détaché auprès du ministère du Solliciteur général, le colonel Dabros a eu, durant une courte période, des responsabilités liées à l'activité temporaire de la Défense nationale. g) Il n'est pas demandé aux employés de l'État de fournir de renseignements sur leur origine ethnique et cette information n'est pas disponible.

18. a) M. Arthur Butroid est l'adjoint spécial du sous-ministre adjoint à l'immigration. b) A titre de conseiller technique pour les questions de sécurité et de renseignement, il est comptable au sous-ministre et aux autres fonctionnaires supérieurs du ministère; il est aussi l'agent de sécurité désigné du ministère. c) Non, ni directement ni indirectement, et il n'est pas un agent du Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité, non plus que d'aucun autre groupe ou organisme. d) (i) M. Butroid ne remplit aucune fonction, n'a aucune attribution et n'exécute aucun travail se rattachant à la formation en cours d'emploi, à l'assurance-chômage, à la mobilité de la main-d'œuvre ou à toute autre subvention pouvant s'obtenir par l'entremise du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immi-